

Extrait du SNES de la Corse

<http://www.corse.snes.edu/actualites/article/non-a-la-journee-supplementaire-de>

NON à la journée supplémentaire de cours du...

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 12 novembre 2013

Copyright © SNES de la Corse - Tous droits réservés

NON à la journée supplémentaire de cours du Mercredi 13 Novembre 2013

Le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon, après avoir rencontré des fédérations de parents d'élèves, a décidé de nous faire récupérer la journée de prérentrée du jeudi 5 septembre par la journée du mercredi 13 novembre et les mercredi après-midi du 13 novembre et du 11 juin pour.

En plus d'être une journée pénalisante, dans le primaire la mise en place de cette journée et notamment en milieu rural nécessite d'importants moyens supplémentaires tant en transport d'élèves, par la présence d'agents municipaux et la réouverture de cantine. Cette mesure comme la mesure de l'abandon de la semaine à 4 jours, sont à réfléchir autrement, notamment du côté de l'organisation familiale, des coûts engendrés pour les municipalités, et les conséquences sur l'organisation du périscolaire. Le mercredi étant depuis de très nombreuses années la journée de la pratique d'activités tant culturelles que sportives et dans ce secteur les pertes seront importantes.

Or, le mercredi après-midi les enseignants EPS assurent déjà les rencontres sportives dans le cadre de leurs obligations de service à l'UNSS. Le sport scolaire est encore une fois bafoué !

Il ne faut pas oublier non plus qu'un établissement scolaire pour fonctionner à besoin de tous les personnels. Il se trouve que les services administratifs, les agents de services, les surveillants ont effectué leur rentrée bien avant les élèves et seront donc pénalisés d'une journée supplémentaire non rémunérée.

Cette mesure rétroactive pour rattraper une erreur de calendrier de l'administration entraîne plus de problèmes qu'elle n'en résout, et les problèmes de l'école et du collège du point de vue de l'absentéisme ou du travail sont à rechercher ailleurs.

La FSU s'oppose à ce rattrapage et appelle à la grève et au boycott ces journées par tous les moyens possibles. Nous soutiendrons les décisions collectives des équipes pédagogiques des différents établissements de Corse.

Pour la FSU de CORSE
Charles CASABIANCA
Gérard GAGLIARDI